

## Descriptif des épreuves du Capes externe

### Lettres modernes.

Les **épreuves sont notées de 0 à 20**. Pour toutes les épreuves, la note **zéro est éliminatoire**.

Le fait de ne pas participer à une épreuve ou à une partie d'épreuve, de s'y présenter en retard après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets, de rendre une copie blanche, d'omettre de rendre la copie à la fin de l'épreuve, de ne pas respecter les choix faits au moment de l'inscription ou de ne pas remettre au jury un dossier ou un rapport ou tout document devant être fourni par le candidat dans le délai et selon les modalités prévues pour chaque concours entraîne l'élimination du candidat.

L'ensemble des épreuves du concours vise à **évaluer les capacités des candidats au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques et professionnelles** de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement.

#### Épreuves écrites d'admissibilité

##### *Composition française*

- Durée : 6 heures
- Coefficient 1

**Composition française fondée sur des lectures nombreuses et variées**, mobilisant une culture littéraire et artistique, des connaissances liées aux genres, à l'histoire littéraire de l'Antiquité à nos jours, à l'histoire des idées et des formes, et s'attachant aussi aux questions d'esthétique et de poétique, de création, de réception et d'interprétation des œuvres. Elle porte sur les objets et domaines d'étude des programmes de lycée. **L'épreuve est commune aux deux options.**

##### *Épreuve écrite à partir d'un dossier : étude grammaticale de textes de langue française*

- Durée : 6 heures
- Coefficient : 1

L'épreuve permet d'**évaluer les compétences en grammaire scolaire** des candidats.

Elle **prend appui sur un dossier** comportant au moins deux textes de langue française d'époques différentes (dont un de français médiéval) et un ou plusieurs documents caractérisant une situation d'enseignement et destiné(s) à servir d'appui à une mise en situation professionnelle des connaissances.

Elle mobilise des **compétences d'histoire de la langue, de français moderne ou contemporain et de stylistique**.

L'épreuve **se déroule en deux temps** :

- le premier, **noté sur 15 points**, consiste en une **étude grammaticale des textes du dossier**, organisée en trois séries de questions : histoire de la langue, étude synchronique du texte de français moderne ou contemporain, étude stylistique.



- le second, **noté sur 5 points**, invite le candidat à **mobiliser ses connaissances grammaticales dans une perspective d'enseignement**, en les inscrivant dans le cadre des programmes de collège et de lycée et en prenant appui sur les documents du dossier. Une question précisant le point de langue à traiter et le niveau d'enseignement oriente la réflexion pédagogique du candidat.

L'épreuve permet au candidat de **mettre ses savoirs en perspective et de manifester un recul critique** vis-à-vis de ces savoirs.

## Épreuves d'admission

**Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury** qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires.

### *Épreuve de mise en situation professionnelle : explication de texte et question de grammaire*

- Durée de la préparation : 3 heures
- Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 40 minutes, entretien : 20 minutes)
- Coefficient 2

L'épreuve s'inscrit dans le cadre des **programmes des classes de collège et de lycée**. Elle **porte sur un texte de langue française** accompagné d'un ou de plusieurs documents à visée didactique ou pédagogique (notamment extraits de manuels ou travaux d'élèves), le tout constituant le dossier d'une leçon.

Elle consiste en une **explication de texte assortie d'une question de grammaire scolaire**. La méthode d'explication est laissée au choix du candidat. La présentation de la question de grammaire prend la forme d'un développement organisé en relation avec les programmes et s'appuyant sur un ou plusieurs documents liés à la question posée.

**L'exposé est suivi d'un entretien avec le jury**, au cours duquel le candidat est invité à justifier ses analyses et ses choix didactiques ou pédagogiques, à manifester sa capacité à mobiliser une culture littéraire, artistique et grammaticale pour l'adapter à un public ou à un contexte donné, et à dire comment il aborderait pour un niveau de classe donné le texte et la question de grammaire proposés.

### *Analyse d'une situation professionnelle*

- Durée de la préparation : 3 heures
- Durée totale de l'épreuve : 1 heure (exposé : 30 minutes, entretien : 30 minutes)
- Coefficient 2

L'épreuve consiste à **élaborer, pour un niveau donné, un projet de séquence d'enseignement assorti du développement d'une séance de cours, à partir d'un dossier** proposé par le jury et composé d'un ou de plusieurs textes littéraires ou de documents divers (reproductions d'œuvres d'art, travaux de mises en scène, extraits de

films, documents pour la classe, articles...). Cette proposition du candidat sert de point de départ à un entretien d'analyse de situation professionnelle.

L'épreuve d'analyse d'une situation professionnelle **vérifie la capacité des candidats** à :

- **analyser ces textes** ou ces documents et à faire preuve d'esprit critique,
- **inscrire l'ensemble des textes** et documents dans une démarche d'apprentissage en relation avec les programmes et à proposer de manière précise et réfléchie la mise en œuvre d'une séance dans une classe,
- **mobiliser, à un premier niveau de maîtrise, les procédés didactiques** courants mis en œuvre dans un contexte professionnel réel, procédés susceptibles notamment de favoriser l'intérêt et l'activité propre des élèves, au service des apprentissages,
- **se projeter dans l'exercice** du futur métier,
- **communiquer à l'oral** de manière claire et organisée.

Au cours de l'**entretien qui suit l'exposé du candidat**, la perspective d'analyse de situation professionnelle définie par l'épreuve est élargie à la **capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins** des élèves, à **se représenter la diversité des conditions d'exercice** de son métier futur, à **en connaître de façon réfléchie le contexte** dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) **et les valeurs** qui le portent, dont celles de la

Les candidats ont le **choix au moment de l'inscription** entre :

- latin
- littérature et langue françaises
- français langue étrangère et français langue seconde
- théâtre
- cinéma

## LATIN

L'épreuve prend appui sur un **texte latin en lien avec les programmes**, présenté avec sa traduction française, à l'exception d'une quinzaine de lignes ou de vers non traduits.

L'épreuve comprend la **traduction du passage non traduit**. Elle inclut **une question de langue et culture latines** prenant appui sur un mot ou un segment du texte, privilégiant les entrées majeures des programmes du collège et du lycée et mettant en relation le monde antique et le monde moderne.

## LITTÉRATURE ET LANGUE FRANÇAISES

Le candidat **construit une séquence d'enseignement à partir d'un corpus** choisi en référence aux entrées des programmes et comportant un texte littéraire long ou plusieurs textes littéraires, éventuellement accompagnés de documents. Un temps consacré à **l'étude de la langue est obligatoirement compris** dans cette séquence.



## FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE ET FRANÇAIS LANGUE SECONDE

L'épreuve prend appui sur un document ou un corpus de documents (articles, textes, pages de manuels et de méthodes d'enseignement du "français langue étrangère" ou du "français langue seconde"). Le candidat **analyse le ou les textes** et documents en fonction d'une question indiquée par le sujet de manière à en **proposer une exploitation sous la forme d'un projet de séquence pédagogique.**

### THEATRE

L'épreuve prend appui sur un ou plusieurs extraits d'une captation théâtrale accompagné(s) d'un dossier constitué de plusieurs documents (photos de mises en scène, textes, notes d'intention, articles théoriques ou critiques). Le candidat **analyse les documents, les enjeux du dossier et les questions dramaturgiques** posées par les extraits en s'appuyant sur sa culture théâtrale et critique, de manière à en **proposer une exploitation sous la forme d'un projet de séquence.**

### CINEMA

L'épreuve prend appui sur une séquence filmique accompagnée d'un dossier constitué de plusieurs documents (photogrammes de film, textes littéraires, articles critiques, extraits de scénario...). Le candidat **analyse les documents**, l'extrait filmique, les enjeux du dossier en s'appuyant sur sa culture cinématographique et critique, de manière à en **proposer une exploitation sous la forme d'un projet de séquence.**